This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TELÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1914

BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1916

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union) Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Bosnie-Herzégovine (Année 1913) Exploitation par l'Etat	Bosnie-Herzégovine (Année 1914) Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Ceylan Exploitation par l'Etat	Colonies françaises — Afrique équatoriale française: Gabon Exploitation par la Colonie	Moyen Congo Exploitation par la Colonie	Oubangui-Chari-Tchad Exploitation par la Colonie	Afrique occidentale française: Sénégal Exploitation par la Colonie	Haut-Sénégal et Niger Exploitation par la Colonie	Côte d'Ivoire Exploitation par la Colonie	Dahomey Exploitation par la Colonie	Guinée française Exploitation par la Colonie
I. Réseaux urbains.														
a. Nombre de réseaux	373	1.475	24 [1]	33 [1]	37	9	2 [1]	1 [1]	1 [1]	3 [1]	4	6 [1]	4	1
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	6.597	—	192	201	502	899	158 [2]	40	12	73	28	—	31	7
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	271		—	—	56	5.191	—	—	—	1	—		—	—
Totaux	6.868	—	192	201	558	6.090	158	40	12	74	28	—	31	7
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	99.878	156.100	1.597 [2]	1.732 [2]	4.451	1.799	158	63 [2]		211 [2]	28	51 [2]	106	78
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	4 347	—	—	—	266	—	—	17 [2]	—	—	—	—	—	—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	37.681	351.630	—	—	3.497	10.383	—	—		1	—	—	—	—
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	15.693	—	—	—	963	—	—	—		—	—	—	—	—
II. Circuits interurbains. Totaux	157.599	507.730	1.597	1.732	9.177	12.182	158	80	—	212	28	51	106	78
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple		77	—	—	—	—				2	1	30 [3]	—	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	—	782	14 [3]	14 [3]	19	6	—	—	—	1	1	—	4	—
a. Nombre de circuits internationaux		91	11 [4]	13 [4]	2	—				—	—	—	—	
Totaux	—	950	25	27	21	6	—	—	—	3	2	30	4	—
b. Longueur des lignes aériennes		16.830	564 [5]	615 [5]	1.938	373				40	15	2.311	116	
b. Longueur des lignes souterraines	— [1]	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b. Longueur des lignes sous-marines		74	—	—	—	—				4 [3]	—	—	1	
Totaux	—	16.954	564	615	1.938	373	—	—	—	44	15	2.311	117	—
c. Développement des fils aériens	47.221 [2]	80.465	1.488 [6]	3.198 [6]	9.866	746				60	15	2.694	144	
c. Développement des fils souterrains	—	2.494	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
c. Développement des fils sous-marins	—	296	—	—	—	—				4	—	—	2	
III. Stations et postes. Totaux	47.221	83.255	1.488	3.198	9.866	746	—	—	—	64	15	2.694	146	—
a. Nombre de stations centrales	400	1.894 [1]	24	33	19	9	2	2	1	3	4	29	4	1
b. Nombre de cabines publiques	1.763	2.286	44	46	58	14	2	—	—	—	—	—	5	—
c. Nombre de postes d'abonnés	27.637	167.746	1.090	1.283	4 286	2.141	80	43	6	172	34	65	85	21
IV. Personnel. Totaux	29.800	171.926	1.158	1.362	4.363	2.164	84	45	7	175	38	94	94	22
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)						1	—							—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints						1	—							—
b. Personnel des réseaux: Ingénieurs						2	—							—
b. Personnel des réseaux: Chefs d'équipe et monteurs	— [3]	— [2]	— [7]	— [7]	— [1]	49	4	— [8]	—	— [4]	— [1]	— [4]	— [1]	—
b. Personnel des réseaux: Ouvriers						—	—							—
b. Personnel des réseaux: Téléphonistes						32	2							1
b. Personnel des réseaux: Facteurs						—	—							—
V. Conversations urbaines. Totaux	—	—	—	—	—	85	6	—	—	—	—	—	—	1
a. D'abonné à abonné		396.243.446	1.722.440	1.751.509	14.398.120	5.260.000 [1]	31.642	32.000		31.600	5.309	11.928	10.140	9.872
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement		644.593 [3]	815 [8]	532 [8]	8.528	5.800 [1]	—	—		—	—	—	170	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné			—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	55.050.000	34.514 [4]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés départ		1.306 997 [5]	13.746	9.701	—	—	—	—		—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés arrivée		1.406.687	10.765 [9]	8 201 [9]	—	800 [1]	—	—		—	—	—	—	—
VI. Conversations interurbaines. Totaux	55 050 000	399.636.237	1.747.766	1.769.943	14.406.648	5.266.600	31.642	32.000	—	31.600	5.309	11.928	10.310	9.872
Nombre de conversations	2.350.000	6 325.705	123.714 [10]	130.839 [10]	463 428	39.500	—	—	—	1.960	3.925	859	21.500	—
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	4.236.775	23.022 640	160.904	312.380	468 867		8.896	9.710 [4]		3.225	669 [2]	7.800	10.096	600
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	1.600.275	466.200	4.420	1.913	—	360.655	—	—		—	—	990	80	—
c. Recettes diverses	205.128	—	—	—	211		—	—	—	9.197 [5]	—	106	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	1.866 690	7.246.943	111.685	122.592	328.122	—	—	—		—	—	1.082	2.520	—
b. Recettes diverses	—	92 849 [6]	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—
VIII. Dépenses. Totaux	7.908.868	30.828.632	277.009	436.885	797.200	360.655	8.896	9.710	—	12.422	669	9.978	12.696	600
a. Etablissement antérieur à l'année courante	41.512.338	—	— [11]	— [11]	—	2.449 948	16.500	—	—	—	—	— [5]	—	106.000
b. Dépenses de l'année courante Personnel	5.453.582	—	— [11]	— [11]	— [1]	143.652	—	— [3]	—	—	— [3]	— [5]	— [2]	1.500
b. Dépenses de l'année courante Matériel					173.800		1.574				2.500 [4]		—	800 [1]
Totaux	5.453.582	—	—	—	—	143.652	1.574	—	—	—	2.500	—	—	2.300

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Objets de la statistique	Colonies françaises			Danemark	
	Indochine française Exploitation par la Colonie	Madagascar Exploitation par la Colonie	Nouvelle-Calédonie Exploitation par la Colonie	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par des Cies privées [1]
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	9	4	23 [1]	—	—
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	315	153	362	793	—
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	90	10	1 [2]	—	
Totaux	405	163	363	793	—
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	836	366	484	4.145 [2]	124.934
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	—	14	10	—	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	1.895	191	1 [2]	308	295.072
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	—	136	—	—	
II. Circuits interurbains. Totaux	2.731	707	495	4.453	420.006 [12]
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	1	2	21 [3]	—	2.675
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	13	3	—	—	
a. Nombre de circuits internationaux	—	—	—	14 [3]	—
Totaux	14	5	21	14	2.675
b. Longueur des lignes aériennes	320	1.648 [1]	776	3.609 [5]	—
b. Longueur des lignes souterraines	5	—	—	85 [4][6]	
b. Longueur des lignes sous-marines	—	—	—	488 [7][8]	
Totaux	325	1 648	776	4.182	—
c. Développement des fils aériens	690	2.742 [1]	1.075	22.599	96.103
c. Développement des fils souterrains	10	—	—	1 890	
c. Développement des fils sous-marins	—	—	—	1.961	
III. Stations et postes. Totaux	700	2.742	1.075	26.450	96.103
a. Nombre de stations centrales	8	7	26	78	1.161 [13]
b. Nombre de cabines publiques	13	12	56 [4]	155	2.075 [14]
c. Nombre de postes d'abonnés	777	356	320	1.605	134.367
IV. Personnel. Totaux	798	375	402	1.838	137.603
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)			3		290
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints			1		
Ingénieurs			—		43
Chefs d'équipe et monteurs	— [1]	— [2]	3	— [9]	215
Ouvriers			2		732
Téléphonistes			4		2.978 [15]
Facteurs	19		2		69
V. Conversations urbaines. Totaux	19	—	15 [5]	—	4.327
a. D'abonné à abonné	279.078	380.258	196.424	1.235.646	225.157.200
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	193	77	292		
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	84.873
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	
e. Télégrammes téléphonés départ	987	—	— [6]	793.668 [10]	—
e. Télégrammes téléphonés arrivée		—	—	223.134	—
VI. Conversations interurbaines. Totaux	280 258	380.335	196.716	2.252.448	225.242.073
Nombre de conversations	78.539	3.782	3.298	2.075 110	54.833.400 [16]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	82.039	25.798	14.228	1.931.207	12.070.309
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—	7	—		
c. Recettes diverses	—	—	—		
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	17.815	1.937	11.045		2.504 239
b. Recettes diverses	—	—	1.670		459.325
VIII. Dépenses. Totaux	99.854	27.742	26.943	1.931.207	15.033.873
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	— [3]	— [7]	— [11]	58 505.839
b. Dépenses de l'année courante Personnel	68.700	— [3]	— [7]	— [11]	6.207.790 [17]
b. Dépenses de l'année courante Matériel	— [3]				
Totaux	68.700	—	—	—	6.207.790

Danemark	Erythrée	Espagne		Indes néerlandaises		Japon		
Iles Féroé Exploitation municipale [1]	Exploitation par la Colonie [1]	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Japon [1] Exploitation par l'Etat	Chosen [1] Exploitation par l'Etat	Formose [1] Exploitation par l'Etat
—	—	42	90	55	13	1 083 [2]	33 [10]	—
45	35	—	—	9.353	2.600	7.475	679	400
—	—			202	2	322	7	2
45	35	—	—	9 555	2.602	7.797	686	402
308	70			26.443	26 317	286.898	10.771 [11]	11.408
24	—	—	—	—	233	—	3.140	—
—	—			23.667	1.119	446.542 [3]	4 448 [12]	2.079
—	—			—	619	—	3.335	—
332	70	—	—	50.110	28.288	733.440	21.694 [13]	13.487
57	2			2	1	—	65 [14]	
—	2	—	—	36	—	2.059 [4]	116	—
—	—			—	—	—	—	
57	4	—	—	38	1	2.059	181	—
300	497			2.453	75	4 898	3.612	1.021
—	—	—	—	—	—	6	—	—
20	1			—	—	—	—	—
320	498	—	—	2.453	75	4.904	3.612	1.021
650	718			5.548	75	112 543	10.128	7 906
—	—	—	—	—	—	1.842	87	—
40	2			—	—	—	9	—
690	720	—	—	5.548	75	114.385	10.224	7.906
58	8	42	193	148	46	1 097	45	66
17	10	184	212	114	11	1.958	450	71
177	87	556	35.708	14.625	3.333	221.666	9.503	4.700
252	105	782	36.113	14.887	3.390	224.721	9.998	4.837
—	1	—	—	37	17			
1	1	268	109	50	13			
—	—	—	—	6	1			
2	3	—	—	146	22	— [5]	— [5]	— [5]
—	7	71	16	488	268			
3 [18]	4	—	—	598	167			
—	2	—	—	92	3			
6	18	339	125	1.417	491	—	—	—
130 900	95.265			19.186.200	7.544.451	1 022.778.544	37.347.051	19.631.612
—	2.000			—	3.298	3.563.112 [6]	49.446 [6]	37.779 [6]
—	—			—	—	34.725 [7]	468 [7]	2.509 [7]
—	—	—	—	—	—		78	
—	—			—	—	—	11.376 [15]	—
—	—			—	—	—	3.943	—
130.900	97.265	—	—	19.186.200	7.547.749	1.026.376.381	37.412.362	19.671.900
91 000 [16]	—	—	—	282.506	—	18.666.521 [8]	1.370.151 [8]	551.793 [8]
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
10.987	10 440	35.756	6.656.442	3.383.274	991.857	26.780 842	1.785 112	755.770
—	200	88.689	3.424.695	6.854	3.189	598 207 [9]	7.631	6.423
—	—	—	—	53.324	37.038	3.696.639	—	—
30.275	2.800	—	—	936.278	444	9.468.322	545.593	327.940
9.644	700	—	—	44.160	—	—	—	46.351
50.906	14.140	124.445 [1]	10.081.137	4.423.890	1.032.528	40.544.010	2.338.336	1.136.484
591.290	—	—	—	10.512 671	2.252 899	102.091.732	—	—
19.939 [17]	17.405	—	—	1.991.766	386.642	— [5]	— [5]	— [5]
3.555	6.000			4.210 737	144.662			
23.494	23.405	—	—	6.202.503	531.304	—	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Objets de la statistique	Japon		Luxembourg	Norvège	
	Sakhalin japonais [1] Exploitation par l'Etat	Réseau japonais en Mandchourie [1] Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat [1]	Exploitation par des Cies privées [20]
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	—	16	103 [1]	73 [2]	351
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	34	418	596	1.855	14.084
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	—	4	20	197 [3]	127 [21]
Totaux	34	422	616	2.052 [4]	14.211
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	1.109	10.169	2.049 [2]	37.520 [5]	70.515 [22]
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve	—	4.038 [16]	—	—	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	—	2.169 [17]	1.050 [3]	86.449 [6]	22 628 [23]
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve	—	1.376 [17]	2.129 [3]	8.000	
II. Circuits interurbains. **Totaux**	1.109	17.752	5.228	131.969	93.143
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	—	115	46 [7]	— [24]
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double		48 [18]	56 [4]	661 [7]	
a. Nombre de circuits internationaux		—	13	8 [8]	
Totaux	—	48	184	715	—
b. Longueur des lignes aériennes	—	932 [19]	747	16.695 [9]	14.186
b. Longueur des lignes souterraines		—	—	13 [10]	21
b. Longueur des lignes sous-marines		—	—	1.140 [11]	66
Totaux	—	932	747	17.848	14.273 [25]
c. Développement des fils aériens	200	6.737	2 198	68 804	30.380
c. Développement des fils souterrains	—	—	56	617	4.645
c. Développement des fils sous-marins	—	—	—	2.227	388
III. Stations et postes. **Totaux**	200	6.737	2.254	71.648 [12]	35.413 [25]
a. Nombre de stations centrales	3	16	103	815 [13]	751
b. Nombre de cabines publiques	7	100	303	1.844 [14]	1.815
c. Nombre de postes d'abonnés	555	4.032	3.920	45.215	42.822
IV. Personnel. **Totaux**	565	4.148	4.326	47.874	45 388
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)		— [5]		—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints				36	237
b. Personnel des réseaux: Ingénieurs				8	10
b. Personnel des réseaux: Chefs d'équipe et monteurs	— [5]	83	— [5]	22 [15]	386
b. Personnel des réseaux: Ouvriers				186	
b. Personnel des réseaux: Téléphonistes		214		704	1.092
b. Personnel des réseaux: Facteurs		— [5]		3	28
V. Conversations urbaines. **Totaux**	—	297	—	959	1.753
a. D'abonné à abonné	2.510.449	21.691 880	2.630.836	106.102.726	95.170 579
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	32 [6]	62.284 [6]	17.649 [6]	320.000 [16]	1.016.427
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	3.000 [7]	—	—	14 804
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	299	—	—	
e. Télégrammes téléphonés départ	1.201	55.187 [15]	11.192 [7]	638.613 [17]	83 826
e. Télégrammes téléphonés arrivée	187	20.338	9.999	378 381	76.835
VI. Conversations interurbaines. **Totaux**	2.511.869	21 832.988	2 669.676	107.439.720	96.362.471
Nombre de conversations	35.828 [8]	273.523 [8]	1.852.103	6.903.000 [18]	5.470.052 [26]
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr	Fr.	Fr
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	57.946	777.038	356.373 [8]		2.104.495
A. Conversations urbaines. *b.* Conversations sous V. *b. c. d. e.*	657	14.251	7.275		278 881
A. Conversations urbaines. *c.* Recettes diverses	—	46.029	47.107 [9]	— [19]	184 517 [27]
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	18.370	313.073	62.601		24.579
B. Conversations interurbaines. *b.* Recettes diverses	—	11.283	—		—
VIII. Dépenses. **Totaux**	76.973	1.161.674	473.356	—	2.592.472
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	194.415	4.314.689	— [19]	8.622.023
b. Dépenses de l'année courante Personnel	— [5]	289.898	— [10]	— [19]	1.051.601
b. Dépenses de l'année courante Matériel		205.410	397.954 [11]		1.670.814 [28]
Totaux	—	495.308	397.954	—	2.722.415

Pays-Bas			Roumanie	Russie		Suède		
Exploitation par l'Etat	Exploitation municipale	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des particuliers	Exploitation par l'Etat	Exploitation par des Cies privées	Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants
21	25 [15]	35 [15]	7 [1]	171	14	150 [1]	3 [21]	15 [22]
393	2.918	964	450	13.369	3.762	— [2]	—	—
137	1.259	206 [17]	233	220 [1]	1.226			
530	4.177	1.170	683	13.589	4.988	--	—	—
2.061	11.364	3.027	12.132 [2]	147.320	68.670	390.182 [3]	356.456	3.606
33	97	1 [17]	44	16.690	516			
3.371	151 972	11.904	11 433	40.102 [2]	459.926			
5.064	47.313	6 608	2.930	19.517	145.443			
10.529	210.746	21.540	26 539	223.629	674.555	390.182	356.456	3.606
—			3.869	32	1	25		
1.285 [1]	—	—	4.781 [3]	5	—	3.714 [4]	—	—
44 [2]			5 [4]	—	—	20 [5]		
1.329	—	—	8.655	37	1	3.759	—	—
3.143			44.957 [5]	4.393	82	28.371		
405 [3]	—	—	—	41	—	380	—	—
173 [4]			—	—	—	230		
3.721	—	—	44.957	4.434 [3]	82	28 981 [6]	—	—
97.820	—	—	64 264 [6]	19.082	—	150.815	—	—
			—	124	227	9.292		
			—	—	—	828		
97.820	—	—	64 264	19.206	227	160.935 [7]	—	—
953 [5]	31	45	1.671 [7]	224	49	2.235 [8]	193	37
1.028 [6]	340	100	3.304	400	325	4.133 [9]	—	—
11.467 [7]	55.358	26.663	17.023 [8]	83 727	181.970	165.661 [10]	77.960	1.102
13 448	55.729	26.808	21 998	84 351	182.344	172.029	78.153	1.139
	—	—		1	—	5 [11]	10	
	23	28		106	217	37		
— [8]	5	13		306	370			
	96	33	— [9]	1 095	1.232	— [12]	687	— [23]
	487	123		—	—			
778 [9]	577	277		2.275	3.203	4.836 [13]	1.021	
— [8]	91	77		201	152	22	—	
778	1.279	551	—	3.984	5.174	4.900 [14]	1 718	—
5.097.569 [10]	145.711 613	43.018.668	24.229.140	614.391.407	1.002.467.412	312.157.700 [15]		
10.042	333.401 [16]	33.692 [16]	131.339					
134.937	—	—	—	— [4]	— [4]	— [16]	— [23]	— [23]
—	—	—	—					
160.365 [10]	552.235	182.509	351.203 [10]	58.747	13.364	1.408.763 [17]		
53.805	181.926	34.926	302.734	61.484	27.857	787.551		
5.456.718	146.779.175	43 269.795	25.014.416	614.511.638	1.002.508.633	314.354.014	—	—
15 500.447 [11]	—	—	1.689.596 [11]	8.480.574	268.325	21.646.327 [18]	— [23]	— [23]
Fr.	Fr.	Fr	Fr.	Fr.	Fr	Fr.	Fr.	Fr.
383 553				12.712 487		12.217.476		
25.421				2.499.285		-- [19]		
460.323 [12]	—	—	2.778.268 [12]	1.151.379	—	—	— [23]	— [23]
4.994.567				344.899		11.198.070		
862.142 [13]				—		—		
6.726.006	—	—	2.778.268	16.708.050	—	23.415.546	—	—
30 456.390	—	—	—	30.701.296	—	91 658.959	— [23]	— [23]
1.847.118	—	—	—	4.898.117	—	14.451.491 [20]	— [23]	— [23]
2.778.074 [14]				5 597.827				
4.625.192	—	—	—	10.495.944	—	14.451 491	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Objets de la statistique	Suisse Exploitation par l'Etat	Tunisie Exploitation par l'Etat	Observations
I. Réseaux urbains.			
a. Nombre de réseaux	465 [1]	98	
b. Longueur en kilomètres des lignes aériennes	21.841	1.451	
b. Longueur en kilomètres des lignes souterraines	1.352	14	
Totaux	23.193 [2]	1.465	
c. Développement en kilomètres des fils aériens en service	79.606 [3]	2.902 [1]	
c. Développement en kilomètres des fils aériens de réserve		—	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains en service	271.046 [4]	1.663	
c. Développement en kilomètres des fils souterrains de réserve		485	
II. Circuits interurbains. Totaux	350.652 [5]	5.050	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil simple	—	—	
a. Nombre de circuits intérieurs à fil double	1.058 [6]	88 [2]	
a. Nombre de circuits internationaux	82 [7]	—	
Totaux	1.140 [8]	88 [3]	
b. Longueur des lignes aériennes	— [9]	4.318	
b. Longueur des lignes souterraines		62	
b. Longueur des lignes sous-marines		1	
Totaux	—	4.381 [4]	
c. Développement des fils aériens	31.179	8.762	
c. Développement des fils souterrains	3.876	124	
c. Développement des fils sous-marins	46	2	
III. Stations et postes. Totaux	35.101 [10]	8.888	
a. Nombre de stations centrales	802 [11]	98	
b. Nombre de cabines publiques	1.400 [12]	114	
c. Nombre de postes d'abonnés	98.460	2.692	
IV. Personnel. Totaux	100.662	2.904	
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	143 [13]		
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	169 [14]		
Ingénieurs	—		
Chefs d'équipe et monteurs	1.207 [15]	— [5]	
Ouvriers			
Téléphonistes	904 [16]		
Facteurs	6		
V. Conversations urbaines. Totaux	2.429	—	
a. D'abonné à abonné	59.073.601	1.036.281	
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	26.325	—	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné		—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné		—	
e. Télégrammes téléphonés départ	229.486 [17]	5.674 [6]	
e. Télégrammes téléphonés arrivée	207.247		
VI. Conversations interurbaines. Totaux	59.536.659	1.041.955	
Nombre de conversations	13.904.832 [18]	470.488	
VII. Recettes.	Fr.	Fr.	
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	5.563.189 [19]	52.870 [7]	
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	2.929.268 [20]	—	
c. Recettes diverses	2.402.307 [21]	5.512 [8]	
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	5.177.705 [22]	228.967	
b. Recettes diverses	2.080 [23]	—	
VIII. Dépenses. Totaux	16.074.549	287.349	
a. Etablissement antérieur à l'année courante	77.283.464 [24]	—	
b. Dépenses de l'année courante Personnel	4.448.074	— [5]	
b. Dépenses de l'année courante Matériel	11.626.475 [25]		
Totaux	16.074.549	—	

Afrique du Sud (Union). — [1]) Compris sous I *b*. — [2]) Compris sous I *c*. Les indications respectives afférentes à l'exercice 1913 figurent par erreur sous II *b*. — [3]) Les services des postes, des télégraphes et des téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique.

Autriche. — [1]) Y compris des centrales pour raccordements particuliers. — [2]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des fonctionnaires du télégraphe. — [3]) 20 heller (25 centimes) par conversation de 3 minutes. — [4]) Y compris 20.436 phonogrammes. — [5]) 10 heller (12.5 centimes) par fraction indivisible de 50 mots. — [6]) Droits pour la reconstruction des appareils, etc.

Bosnie-Herzégovine (année 1913). — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,5 mm. — [3]) Fils de bronze de 2, 3, 4, et 5 mm. — [4]) Fils aériens doubles de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [5]) Le reste est compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — [6]) Avec fils de retour. — [7]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains de fonctionnaires du télégraphe. — [8]) 20 heller par conversation de 3 minutes. — [9]) 10 heller par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale ou „télégraphe restant". — [10]) Unité de temps: 3 minutes. — [11]) Par suite de la réunion des services des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Bosnie-Herzégovine (année 1914). — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils de bronze de 1,5 mm. — [3]) Fils de bronze de 2, 3, 4 et 5 mm. — [4]) Fils aériens doubles de bronze de 2, 3 et 4 mm. — [5]) Le reste est compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — [6]) Avec fils de retour. — [7]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains de fonctionnaires du télégraphe. — [8]) 20 heller par conversation de 3 minutes. — [9]) 10 heller par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale ou „télégraphe restant". — [10]) Unité de temps: 3 minutes. — [11]) Par suite de la réunion des services des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes au service téléphonique ne peuvent pas être indiquées.

Bulgarie. — [1]) La réunion des services des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas de fournir ces renseignements.

Ceylan. — [1]) Estimation.

Colonies françaises (Afrique équatoriale française. Gabon). — [1]) Fil simple avec retour par la terre. — [2]) Fil bimétallique de $^{23}/_{10}$ mm.

Colonies françaises (Afrique équatoriale française. Moyen-Congo). — [1]) Fil double. — [2]) A savoir: 64 km. de fil de bronze de $^{15}/_{10}$ de mm., 10 km. de fil de bronze de $^{11}/_{10}$ de mm. et 6 km. de fil bimétallique de $^{23}/_{10}$ de mm. — [3]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas de fournir ces renseignements. — [4]) Le taux de l'abonnement forfaitaire est fixé à fr. 250 par poste principal et à fr. 40 par poste supplémentaire.

Colonies françaises (Afrique équatoriale française. Oubangui-Chari-Tchad). — [1]) Le réseau téléphonique est à l'usage des services administratifs et militaires. Il n'est pas encore ouvert au service public.

Colonies françaises (Afrique occidentale française. Sénégal). — [1]) Le réseau de St-Louis est entièrement établi à double fil; celui de Dakar comporte encore quelques circuits avec retour par la terre. — [2]) Fil de bronze de $^{11}/_{10}$, fil de bronze de $^{15}/_{10}$ et fil de fer de 3 mm. — [3]) Un câble sous-marin est employé concurremment pour les communications télégraphiques et téléphoniques entre Dakar et Gorée. — [4]) Le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique. — [5]) Remboursement des cessions de matériel. — [6]) Les dépenses du service téléphonique sont englobées dans celles du service postal et télégraphique.

Colonies françaises (Afrique occidentale française. Haut-Sénégal et Niger). — [1]) Service trop peu important pour occuper un personnel spécial. Il est assuré par des agents s'occupant indifféremment et suivant les nécessités, de la poste et du télégraphe. — [2]) Abonnement forfaitaire, par poste principal et par an: pour les particuliers, fr. 150; pour les services publics, fr. 50. Par poste secondaire: pour les particuliers, fr. 30; pour les services publics, fr. 10. Les services locaux ne paient aucune redevance. Taxe d'entretien des lignes: fr. 2 par hectomètre. — [3]) Il est impossible de fournir ce renseignement. — [4]) Commun aux trois services.

Colonies françaises (Côte d'Ivoire). — [1]) Fil simple avec retour par la terre. — [2]) Fil de fer de 3 mm. et fil de cuivre de 2 et 2,5 mm. — [3]) Avec terre de retour; aucun des circuits n'est à double fil. — [4]) Le même personnel assure les trois services postal, télégraphique et téléphonique. — [5]) Les dépenses de construction et d'entretien sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Colonies françaises (Dahomey). — [1]) Les agents de l'Office des postes, télégraphes et téléphones assurant tous les services, le personnel a été inscrit sur la statistique postale. — [2]) Le montant des dépenses faites au titre du personnel figure sur la statistique postale.

Colonies françaises (Guinée française). — [1]) Chiffre approximatif, le personnel et le matériel étant communs aux deux services télégraphique et téléphonique.

Colonies françaises (Indochine française). — [1]) Personnel fusionné avec le service télégraphique. — [2]) Les dépenses relatives au materiel et à l'entretien sont fusionnées avec celles du service télégraphique.

Colonies françaises (Madagascar). — [1]) Non compris la longueur et le développement des lignes téléphoniques du chemin de fer. — [2]) En raison de la fusion des services postaux, télégraphiques et téléphoniques, aucun agent n'est affecté tout spécialement au service téléphonique. — [3]) Pour la raison indiquée ci-dessus, le chiffre des dépenses afférentes au service téléphonique ne peut être mentionné.

Colonies françaises (Nouvelle-Calédonie). — [1]) Fil simple avec retour par la terre, fil de cuivre dur de 1 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — [2]) Câble sous-marin. — [3]) Fil de bronze de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. Sur une grande partie du réseau, les conducteurs électriques servent tour à tour aux transmissions télégraphiques et aux communications téléphoniques. — [4]) 32 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — [5]) Les postes, télégraphes et téléphones forment un service unique ressortissant à la même direction. Dans la plupart des stations, le personnel s'emploie à l'une ou à l'autre des branches du service, suivant les besoins du moment. — [6]) La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — [7]) Les dépenses représentant l'établissement et l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Danemark. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1914 au 31 Mars 1915. — [2]) Fils d'acier de 3 mm. de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm. de diamètre dans les villes. — [3]) La communication avec l'Allemagne est établie par trois voies (via Kolding, via Sytholm-Fehmarn et via Gjedser-Warnemünde), par sept fils doubles de cuivre dur,

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Observations

savoir: trois de 5 mm., quatre de 4 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Elsinore-Helsingborg) par sept fils doubles de cuivre dur, savoir: quatre de 3 mm. et trois de 4,5 mm. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Elsinore-Helsingborg. — [4]) Câbles souterrains avec 40 conducteurs ($4 \times 4 + 12 \times 2$) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — [5]) Y compris 1696 km. de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — [6]) Y compris 33 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — [7]) Y compris 119 km. de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — [8]) La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — [9]) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — [10]) La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à son domicile par facteur. — [11]) La réunion des services télégraphique et téléphonique ne permet pas d'établir les chiffres des dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [12]) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — [13]) Y compris 82 stations centrales secondaires. — [14]) Dont 622 cabines publiques automatiques. — [15]) Ordinairement des dames. — [16]) Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'administration des îles de Féroé. — [17]) Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — [18]) La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont desservies par des personnes particulières.

Erythrée. — [1]) Exercice 1914/1915.

Espagne. — [1]) Il existe un réseau provincial exploité par la Députation de Guipuzcoa, ayant produit pendant l'année 1914 fr. 194.254. De cette somme, le 10 %, soit fr. 19.425, revient à l'Etat.

Japon, Chosen, Formose, Sakhalin japonais et Réseau japonais en Mandchourie. — [1]) Année budgétaire du 1er Avril 1914 au 31 Mars 1915. — [2]) Dont 952 sont des réseaux des zones spéciales. — [3]) Y compris 133 km. de câbles sous-marins. — [4]) Dont 73 circuits duplex, 130 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et 389 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — [5]) La fusion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les chiffres du personnel et des dépenses exclusivement afférents au service téléphonique. — [6]) Y compris le nombre des conversations échangées par les téléphones automatiques. La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à fr. 0,125. — [7]) Fr. 0,125 pour une conversation. — [8]) Unité de conversation: 5 minutes. — [9]) Non compris le produit des conversations mentionnées sous V, *c, d, e.* Ce produit est compris dans la rubrique VII, B, *a.* — [10]) A savoir: 28 à fil double et 5 à fil simple. — [11]) Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs. par mille, ou fils de fer de 2,134 mm. de diamètre pesant 100 lbs., ou bien fils de cuivre doux de 0,8128 mm. de diamètre. — [12]) Fils de cuivre doux de 0,9144 mm. de diamètre et fils de cuivre dur de 0,625 mm. de diamètre. — [13]) Y compris 9 km. de câbles sous-marins. — [14]) Fils de cuivre dur de 1,422 mm. de diamètre pesant 50 lbs.; fils de cuivre dur de 2,007 mm. de diamètre pesant 100 lbs.; fils de cuivre dur de 2,845 mm. de diamètre pesant 200 lbs. et fils de cuivre dur de 4,013 mm. de diamètre pesant 400 lbs. — [15]) On perçoit fr. 0,075 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis par téléphone directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — [16]) Fils de fer pesant 100 lbs.; câbles sous plomb, isolés au papier, à 25, 50 et 100 paires de conducteurs; câbles isolés au caoutchouc, à 13, 25 et 50 paires de conducteurs. — [17]) Câbles sous plomb, isolés au papier, à 50, 100, 200, 300 et 400 paires de conducteurs. — [18]) Dont 6 circuits duplex, 13 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones. — [19]) Fils de cuivre dur pesant 100, 200, 300 et 400 lbs.; fils d'acier recouvert d'une couche de cuivre pesant 170, 300 et 520 lbs.; fils de fer pesant 200, 400 et 550 lbs.; câbles sous plomb, isolés au papier, à 50 paires de conducteurs.

Luxembourg. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles dans les réseaux de Luxembourg et d'Esch-Alzette et par des fils simples avec retour par la terre dans tous les autres réseaux. — [2]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,5 mm. — [3]) *a)* Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. *b)* Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. *c)* Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm. de diamètre à 98 % de conductibilité. — [4]) Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm. (internationaux). — [5]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — [6]) La taxe est fixée à 25 cts. pour la communication demandée par un non-abonné avec un abonné et à 50 cts. pour toute autre communication. — [7]) 10 cts. par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — [8]) Le Grand-Duché de Luxembourg a le système des abonnements forfaitaires. Le prix de l'abonnement annuel d'une station principale est fixé: *a)* pendant les cinq premières années à fr. 100; *b)* pendant les années suivantes à fr. 90. Si la station se trouve à plus de 1500 m. à vol d'oiseau de la station centrale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes pour chaque centaine de mètres de ligne supplémentaire. Celle-ci est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne. Les abonnés dont les habitations sont situées sur le territoire même de la section de commune où se trouve établi le bureau central sont dispensés du payement de la taxe supplémentaire, quelle que soit la distance qui les sépare du bureau. Cependant, s'il s'agit de maisons isolées situées à

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Observations

plus de 1500 m. de distance, la taxe supplémentaire est due. Le prix de l'abonnement annuel d'une station supplémentaire est fixé comme suit: *a)* pour une station supplémentaire, pendant les cinq premières années, à fr. 40; pendant les années suivantes, à fr. 30. Si la station supplémentaire se trouve à plus de 100 m. à vol d'oiseau de la station principale, l'abonné doit payer en outre une taxe annuelle de fr. 3 pendant les dix premières années et de fr. 1,50 pendant les années suivantes par centaine de mètres de ligne supplémentaire. La distance est à calculer sur l'étendue du chemin qui pourra, sans frais extraordinaires, être utilisé pour la construction de la ligne; *b)* pour une sonnerie supplémentaire, à fr. 5; *c)* pour un tableau commutateur, à fr. 2,50 par numéro. Toutes les taxes d'abonnement et les frais accessoires d'une station supplémentaire sont dus par le titulaire de la station principale. — [9]) Remboursement de frais de déplacement, vente de matériel, etc. — [10]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas d'indiquer le montant des dépenses pour le personnel. — [11]) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Norvège. — [1]) Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1er Juillet 1914 au 30 Juin 1915. — [2]) En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — [3]) Y compris 10 km. de lignes sous-marines. — [4]) Routes principales. — [5]) Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm. — [6]) Dont 727 km. sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200 et 250 fils doubles. — [7]) Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4, 4,5 et 5 mm., de fer de 3 et 4 mm., et exceptionnellement fils de bronze silicieux de 2 mm. de diamètre. — [8]) Fils aériens. — [9]) Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 8694 km. — [10]) Dont 3 km. communs aux télégraphes et aux téléphones. — [11]) Les câbles téléphoniques sont de la même construction que les câbles télégraphiques, à savoir: avec isolation de gutta-percha et revêtus d'une armature en fil de fer rond. — [12]) La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — [13]) Dont 742 sont aussi des bureaux télégraphiques. — [14]) Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 1571 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (173 avec des appareils télégraphiques). — [15]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbain. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — [16]) La taxe normale d'une conversation est fixée à 10 öre (à peu près 14 centimes). — [17]) Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par le téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 10 öre par télégramme, et pour chaque télégramme en sus, 5 öre; au minimum 10 kroner (fr. 14) par an, 5 kroner (fr. 7) par semestre, 2,50 kroner (fr. 3,50) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par le téléphone coûte 20 öre (fr. 0,27) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — [18]) Conversations proprement dites et non des périodes. Le nombre des périodes est d'environ 7.500.000. Unité de temps: 3 minutes. — [19]) La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. — [20]) Année astronomique de 1914. — [21]) Y compris 13 km. de câbles sous-marins. — [22]) Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [23]) Y compris 367 km. de fils sous-marins. — [24]) Aucun relevé n'en a été fait. — [25]) Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — [26]) Unité de temps: généralement 5 minutes. — [27]) Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — [28]) A savoir: fr. 762.345 de frais d'entretien et fr. 908 469 de frais d'établissement.

Pays-Bas. — [1]) Fils de cuivre dur de 1,5 2, 2,5 et 3 mm. de diamètre. — [2]) Fils de cuivre dur de 1,5 2, 3, 4, 4,5 et 5 mm. de diamètre. — [3]) Pour les lignes souterraines on emploie des câbles téléphoniques d'un minimum de 1 et d'un maximum de 250 conducteurs doubles avec isolation au papier et à l'air. Ces câbles sont revêtus d'une double armature de plomb et de fer galvanisé. — [4]) Pour les lignes sous-fluviales on emploie des câbles avec des conducteurs isolés avec de la gutta-percha. — [5]) Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — [6]) Dans chaque bureau téléphonique de l'Etat il y a au moins une cabine publique. — [7]) Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. Ce nombre contient 6526 personnes disposant d'un raccordement direct avec les bureaux interurbains de l'Etat. — [8]) La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — [9]) Dames. Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — [10]) Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — [11]) Conversations simples, c'est-à-dire d'une durée de 3 minutes ou moins. Ce chiffre se décompose comme suit: 14.953.472 conversations interurbaines internes et 546.975 internationales. — [12]) Y compris: Pour l'emploi d'un reliement direct à un bureau téléphonique fr. 346.293; amendes infligées au personnel fr. 37; retenues versées par les téléphonistes fr. 21.666. —

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Observations

[13]) Y compris: Pour l'emploi d'un circuit interurbain par des particuliers fr. 37.527; produit de vente du guide téléphonique officiel fr. 48.811. — [14]) A savoir: fr. 1.862.114 de frais d'établissement et fr. 915.960 de frais d'entretien. — [15]) Les municipalités, les compagnies et les personnes privées ont toutes, pour l'installation et l'exploitation des réseaux urbains, une concession de l'Etat pour une surface limitée par un cercle tiré avec un rayon de 5 km. d'un centre, indiqué par le Gouvernement pour chaque cas. — [16]) Ce nombre est partiellement taxé. — [17]) Dans ces chiffres ne sont pas comprises les données concernant les réseaux exploités par la „Nederlandsche Bell-Telephoon Maatschappij" et par la „Goudsche Telephon Maatschappij". Dans la plupart des réseaux urbains, tous les abonnés sont desservis par des fils doubles. Seulement dans 4 réseaux les postes des abonnés sont reliés en partie par fils doubles et en partie par fils simples.

Roumanie. — [1]) Les réseaux urbains sont établis dans les villes suivantes: Bucarest, Braila, Constantza, Craiova, Galatzi, Iassi et Ploesti. — [2]) 10.325 km. fil de bronze silicieux de 1,5 mm.; 860 km. fil de bronze de 3 mm.; 917 km. fil d'acier de 2 mm. et 30 km. fil de cuivre dur de 2,5 mm. Câbles téléphoniques employés pour les lignes souterraines des réseaux urbains sont isolés au papier et à l'air sec, munis d'une gaine de plomb. — [3]) 255 circuits appartenant à l'Etat, 3932 circuits appartenant aux départements, 4109 circuits particuliers qui sont reliés à des postes téléphoniques publics, 305 circuits privés (installations faites par des particuliers et sur leurs propriétés) et 54 circuits pour la téléphonie par divers systèmes. — [4]) A savoir: 1 avec l'Autriche, 1 avec la Bulgarie et 3 avec la Hongrie. — [5]) 7164 km. appartenant à l'Etat, 24.474 km. aux départements, 9569 km. aux particuliers, 1631 km. privés et 2121 km. servant à la téléphonie par divers systèmes. — [6]) 14.171 km. de fil appartenant à l'Etat, dont 2592 km. de fil de bronze de 1,5, 3 et 4 mm.; 831 km. de fil d'acier de 2 mm., 10.298 km. de fil de fer de 3 et 4 mm.; 27.284 km. appartenant aux départements, à savoir: 25.992 km. de fil d'acier de 2 mm. et 1292 km. de fil de fer de 3 et 4 mm.; 16.876 km. de fil appartenant aux particuliers, à savoir: 14.267 km. de fil d'acier de 2 mm.; 2609 km. de fil de fer de 3 mm.; 1691 km. de fil particulier privé et 4242 km. de fil servant à la téléphonie par les divers systèmes. — [7]) A savoir: 436 de l'Etat et 1235 départementales. — [8]) A savoir: 7851 de l'Etat, 4180 départementaux, 4660 particuliers et 332 privés. — [9]) Dans la Direction générale des Postes et des Télégraphes, la Division de l'exploitation télégraphique et téléphonique est chargée de diriger l'exploitation téléphonique. En outre, le personnel afférent au service télégraphique assure aussi le service téléphonique des stations et postes téléphoniques de l'Administration gouvernementale. Dans les centrales et les postes départementaux, le service est effectué par les employés des Administrations départementales (les secrétaires communaux). — [10]) Y compris le nombre des télégrammes téléphonés dans les réseaux interurbains. Dans les réseaux urbains et dans les localités qui ne sont pas pourvus de bureaux télégraphiques, l'Administration autorise le service de phonogrammes. — [11]) A savoir: 1.664.836 conversations interurbaines internes et 24.760 internationales. — [12]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 7 du 25 Juillet 1903, page 164. Les taxes des conversations interurbaines sont confondues avec celles des conversations urbaines.

Russie. — [1]) Y compris les lignes sous-marines. — [2]) Y compris les câbles sous-marins et aériens. — [3]) Ces données se rapportent aux communications interurbaines Pétrograd-Moscou, Varsovie-Lodz, Moscou-Charkow, Odessa-Kherson, Simféropol-Sebastopol, Simféropol-Ialta, Toula-Orel-Koursk, Rostow-Taganrog, Tiflis-Bakóu, Koursk-Charkow, Odessa-Kourissovo, Pétrograd-Oust-Narowa, etc. — [4]) Le décompte statistique de la quantité des conversations téléphoniques n'a pas été établi, pour la raison que chaque abonné est tenu de payer, pour l'usage qu'il fait du réseau téléphonique urbain, une année d'avance.

Suède. — [1]) Tous les réseaux sont à double fil. — [2]) Les données manquent sur ces points. — [3]) A savoir: 388.104 km. en circuits métalliques, comptés à double (dans les statistiques des années précédentes, chaque circuit métallique des réseaux urbains a été compté pour un seul fil), et 2078 km. à fil simple. Les circuits de réserve n'y sont pas compris. On se sert, pour les circuits des abonnés, de fil de bronze de 1 mm. et, dans les campagnes, de fil de fer de 3 mm. Les câbles souterrains sont isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment; ils sont de 100, 150, 200, 250, 300 ou 500 fils doubles; il y a aussi des câbles sous plomb armés, posés directement dans le sol, de 100, 150, 200, 250 ou 300 fils doubles. Les câbles aériens sont du même type que les câbles des conduits et contiennent 5, 10, 20, 25, 30, 50 ou 100 fils doubles. — [4]) Les 25 circuits à fil simple et 2795 des circuits à fil double constituent des communications dits suburbaines (d'une longueur variant de 1,5 à 220 km.). Il y a, en outre, 289 circuits fantômes. — [5]) Longueur totale 2637 km., dont 2556 km. de circuits aériens, 38 km. de câbles sous-marins et 43 km. de câbles souterrains. — [6]) Dont 8821 km. communs aux deux services télégraphique et téléphonique. Les câbles souterrains employés pour les circuits interurbains sont des câbles sous plomb armés, contenant des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice; on a des câbles de 4, 7, 14, 19 et 27 groupes de l'espèce. — [7]) Dont 39.784 km. de circuits pupinisés, à savoir 13.042 km. de fil nu et 26.742 km. sous câble. — [8]) Dont 150 stations principales et 2085 stations secondaires. — [9]) Non compris 1779 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III *c*). — [10]) Y compris 1779 postes à l'usage du public, installés chez des abonnés (voir III *b*). — [11]) Tout le personnel de la Direction centrale est commun aux services télégraphique et téléphonique, à l'exception de 5 employées, affectées à la rédaction de la liste des abonnés téléphoniques. — [12]) Tout ce personnel est commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — [13]) Dont 2788, la totalité appartenant au sexe féminin, dans les stations centrales principales et 2048, appartenant pour la plus grande partie au sexe féminin, dans les stations secondaires. — [14]) La totalité du personnel employé en 1914 par l'Administration des télégraphes pour les services téléphonique et télégraphique s'est élevée à environ 8800 personnes, dont environ 5800 appartenant au sexe féminin. — [15]) Chiffre approximatif. — [16]) Ces

Statistique des communications téléphoniques, année 1914.

Observations

services n'existent plus en Suède, mais le public a le droit, moyennant le payement d'une taxe spéciale de 25 öre (35 cts.), de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — [17]) La remise et le dépôt des télégrammes par la voie téléphonique sont gratuits. Le télégramme arrivé est porté à domicile par le facteur dans le courant de la journée. — [18]) Conversations proprement dites, et non des périodes. Unité de temps: 3 minutes. — [19]) Il n'existe pas de statistique spéciale pour le produit des conversations mentionnées sous V, *b, c* et *d.* — [20]) Non compris les dépenses d'établissement, qui s'élevaient à fr. 6.540.744. — [21]) L'un de ces réseaux, savoir celui de l'*Aktiebolaget Stockholmstelefon* (Société anonyme des téléphones de Stockholm), est à deux fils, les deux autres, situés à la campagne, sont à fil simple. — [22]) La plus grande partie à fil simple; deux réseaux dans des villes. — [23]) Les données manquent sur ces points.

Suisse. — [1]) A la fin de 1914, il y avait 77.078 = 94,0 % de circuits d'abonnés à double fil, 4917 = 6,0 % de circuits d'abonnés à simple fil avec retour par la terre, et 41 = 0 % de circuits d'abonnés à simple fil avec conduite de retour métallique commune. — [2]) Dont 3469 km. de lignes aériennes et 415 km. de lignes souterraines qui comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. La longueur des lignes interurbaines est comprise dans ces indications. — [3]) Fil de bronze de 1,5, 2 et 3 mm. — [4]) Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180 et 200 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 0,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte; mais la plus grande partie des câbles sont posés dans des fers zorès. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — [5]) La longueur d'un circuit à double fil comptée deux fois. — [6]) Fils de bronze de 3 et 4 mm. Pour les sections souterraines: Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 14 et 28 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre: 1,8 mm. — [7]) La plupart de ces circuits sont établis par voie complètement aérienne (en fil de bronze de 3, 4 et 5 mm.); un certain nombre comprend aussi des sections souterraines (conducteurs de cuivre de 1,8 mm.) et des sections sous-lacustres (conducteurs de cuivre de $7 \times 0{,}57$ mm.). — [8]) Il existait, en outre, à la fin de 1914, 135 circuits intérieurs et 3 circuits internationaux exploités en duplex, qui ont été établis sur des circuits de base au moyen d'un dispositif approprié. — [9]) La longueur des lignes interurbaines est comprise dans les chiffres indiqués sous rubrique I, *b* (réseaux urbains). — [10]) Le chiffre total représente une longueur de fils (les lacets comptés à double) de 70.191 km. — [11]) Dont 337 stations centrales intermédiaires. — [12]) Y compris 927 stations communales, mais non compris un certain nombre de stations d'abonnés autorisées au service public. — [13]) La Direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — [14]) En outre, 50 fonctionnaires du télégraphe surveillant aussi le service téléphonique. — [15]) Du total de 1207 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 516 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de fr. 1400 à 4300. Les autres ouvriers sont payés à raison de fr. 4,40 à fr. 10 par jour. — [16]) Non compris 397 téléphonistes des stations centrales de 3me classe, 337 des stations intermédiaires et 330 téléphonistes auxiliaires. — [17]) Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 10 centimes; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit et par la poste au delà de celui-ci. — [18]) Y compris 274.662 conversations internationales partantes. — [19]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Tarifs téléphoniques,* édition 1905, pages 305 à 332. — [20]) Les recettes (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes (fr. 53.008) sont contenues dans le produit des télégrammes. — [21]) Remboursements pour construction de lignes, transfert de lignes et de stations; vente de matériel. (Y compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 1.788.882). — [22]) Y compris fr. 331.702 pour conversations internationales. — [23]) Contributions des communes et des particuliers. — [24]) Dont fr. 6.424.006 en 1914. — [25]) Y compris fr. 1.632.616 d'intérêts du compte de construction et de l'inventaire, ainsi que fr. 3.414.125 (15 %) pour amortissement ordinaire et fr. 2.244.077 (solde actif de l'année 1914) pour amortissement extraordinaire du compte de construction.

Tunisie. — [1]) Fil de bronze de $^{11}/_{10}$ et $^{15}/_{10}$ mm. — [2]) 7 fils télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone. — [3]) Fils de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4 mm. et fils de fer de 3 et 4 mm. de diamètre. — [4]) Sur les mêmes appuis ou compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — [5]) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — [6]) Surtaxe de fr. 0.05 par télégramme téléphoné soit au départ, soit à l'arrivée. — [7]) Les abonnements sont de deux sortes: *a)* forfaitaire à tarif gradué: fr. 40 par an; *b)* conversations taxées: fr. 40 par an (cet abonnement n'est pas admis dans les réseaux de Tunis, Sousse et Sfax). Les postes et les lignes dans le rayon de 2000 mètres sont établis moyennant une contribution forfaitaire de fr. 150 payable en trois annuités. Dans les réseaux de Tunis, Sousse et Sfax, cette contribution peut être remplacée par une taxe additionnelle fixe de fr. 20 par an, exigible pendant toute la durée de l'abonnement. Au delà du rayon de 2000 mètres: fr. 20 par hectomètre de ligne. Taxes des communications par unité de 3 minutes: *Urbaines: a)* régime forfaitaire gradué: fr. 10 par 200 communications urbaines ou suburbaines (les suburbaines étant comptées comme deux urbaines) jusqu'à 2400 par an et fr. 5 par 200 communications au-dessus; *b)* régime à conversations taxées: 10 centimes par unité. *Suburbaines:* régime à conversations taxées: 20 centimes par unité. *Interurbaines:* 20, 30, 40, 50, 75 centimes et fr. 1, fr. 1,50, fr. 1,75, fr. 2 et fr. 2,50, suivant les distances. — [8]) Droits d'usage sur les lignes supplémentaires.